

Département de Médecine légale
Hôpital du Bonsecours à Troyes

RAPPORT D'AUTOPSIE

Autopsie réalisée par
Docteur Séraphin LIMIER

NOM : **CONTI** Prénom : **Claudio**

Né le 25 Février 1976 à Cusset (03)

N° DOSSIER : 1785

Mort présumée le Vendredi 2 février 2018

Autopsie réalisée le Lundi 5 février 2018

Donneur d'ordre : brigade scientifique de Troyes du LCDT

Corps découvert par à 6h du matin par la CPE du lycée Mme Bazard

Mode de décès : Blessure par balle

Cause immédiate du décès : Hémorragie de l'artère sous clavière suite à une blessure par balle.

PROTOCOLE

RAPPORT DE L'EXAMEN SUR LES LIEUX DU CRIME :

Victime allongée au sol sur le ventre avec une jambe repliée. Des traces de sang au niveau de poitrine, sur les bras et les mains. La température rectale relevée sur les lieux du crime indique 28°C à 11h 30

EXAMEN EXTERNE .

L'examen a commencé à 8 heures ce Lundi 5 Février 2018. En début d'examen le mort est vêtu d'une chemise bleue déchirée à l'épaule et sortie du pantalon, d'un pantalon de laine gris, deux chaussettes blanches et de deux chaussures noires en cuir taille 44 apparemment très peu portées. Le corps est celui d'un homme normalement développé, mesurant 1,85 m et pesant 80 kg. La conservation du corps est bonne. Les cheveux sont châtain d'une longueur de 4 cm de moyenne. Les iris sont bruns. Les membres sont normaux. La lividité est importante à cause de la perte de sang. Une plaie se situe au niveau du thorax dans la partie gauche, médiane au niveau de la 3^e côte.

Une petite blessure dans la paume de la main droite qui a entraîné une légère perte de sang .

La présence d'éléments pileux sous les ongles de la victime a été relevée. Des taches de sang sur la chemise au niveau du thorax (autour du trou de la balle) et sur sa manche gauche

EXAMEN INTERNE

Montre une lésion importante des artères au niveau du thorax avec hémorragie significative. La position de la plaie indique que la mort a probablement été immédiate.

Les autres organes non lésés et normaux. Aucune anomalie à signaler.

CONCLUSION : Décès causé par une plaie par balle, probablement après une lutte et une blessure à la main.

PJ : Les traces d'empreintes papillaires de la victime

BRIGADE
POLICE SCIENTIFIQUE
LCT 10 TROYES

Impression simultanée de quatre doigts de la main droite

OBSERVATIONS:

David's Conti

Pouce D	Index D	Majeur D	Annulaire D	Auriculaire D
				

